



Abattoir de la Vallée **Saison 2018 -2019**

Fonctionnement de l'abattoir de la Vallée dès le 2 octobre 2018

Jour d'ouverture et réservation :

- L'abattoir est ouvert principalement **le mardi**. Un jour de réserve peut être prévu le vendredi.
- Les réservations (date + horaire d'abattage) se font d'entente avec Monsieur Simon Nançoz par téléphone (n° 079 483 64 16) au plus tard le vendredi pour la semaine suivante.
- Le découpage et la fabrication peut être confié à Monsieur Bernard Dubosson (079 480 22 30)
- L'abattoir fermera au mois de mai 2019 pour rouvrir en automne 2019.

Dates période haute : 2, 9, 16, 23 et 30 octobre, 6,13, 20 et 27 novembre, 4,11, 18 décembre 18

Dates période basse : 8, 22 janvier, 5, 19 février, 5 19 mars, 2, 16 avril 19.

+ Selon les besoins 1 ou 2 jours jusqu'à fin mai 2019.

Contrôle des viandes :

Les émoluments pour le contrôle des viandes sont fixés par le règlement fixant les frais et les indemnités dans le domaine vétérinaire en vigueur. Ils sont perçus en sus des tarifs indiqués ci-dessous. Une nouvelle contribution est perçue pour la prévention des épizooties selon l'ordonnance fédérale, Fr. 2,70 pour le gros bétail et Fr 0,40 pour le petit bétail.

Taxe d'abattage :

Pour le gros bétail : Frs 0.85* kg poids / mort.

Pour les moutons sans distinction de poids : Forfait frs 25.-

Pesage : Pour le gros et le petit bétail : Frs 3.- / pièce

Déchets d'abattoir : L'élimination des déchets carnés est comprise dans la taxe d'abattage.

Taxe de chambre froide : Taxe comprise dans la taxe d'abattage.

Important : L'enlèvement des carcasses se fait **exclusivement** lors des jours d'ouverture de l'abattoir.

Recommandations importantes :

- Les animaux destinés à l'abattage ne peuvent pas être introduits à l'abattoir sans un document d'accompagnement et les marques d'identification selon la législation en vigueur.
- Les propriétaires qui souhaitent pénétrer dans l'abattoir doivent revêtir des vêtements de protection fournis sur place.
- Les moutons doivent être préalablement tondus entre les pattes et sous le ventre.